

## 2ème Newsletter Trois C-L aux artistes 30 janvier 2007

Bonjour tout le monde,

Voici le début de la nouvelle saison commencée avec déjà un grand progrès à constater au niveau de la communication entre vous, les artistes, et le Centre TROIS C-L.

Côté formation nous constatons un net progrès à la participation des différentes offres proposées par le TROIS C-L aussi bien de la part des professionnels que des amateurs qui viennent de plus en plus nombreux pour prendre les stages.

Côté création et spectacle, nous mettons en place différentes plates formes sur lesquelles vous pourrez à l'avenir participé en grand nombre. Vous trouverez également dans cette newsletter une nouvelle offre du ministère qui propose un statut pour avoir un revenu minimum à toute personne qui est inscrit en tant que artistes indépendant/ intermittent du spectacle au Luxembourg depuis minimum 2 ans. Enfin, un rapport de la première formation continue vous aidera à faire votre demande de subvention pour 2009

Je vous souhaite bonne lecture.

---

### Nouvelle situation du personnel de TROIS C- L :

**Séverine Zimmer**, responsable administratif passera d'une demi- à une pleine tâche à partir du 1<sup>er</sup> avril 2008. Séverine qui a annoncé sa grossesse lors du dernier conseil restreint, sera en congé de maternité et d'allaitement du 2 juin au 19 octobre 2008 inclus.

**Bernard Baumgarten**, responsable artistique a signé un contrat à durée indéterminée de 30 heures par semaine depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

**Mireille Petitgenêt**, actuellement en congé parental jusqu'à début mars, a annoncé par courrier sa démission. Elle ne reprendra donc pas son poste

**Argo Müser** est en charge de la comptabilité, à concurrence de 10 heures par semaine

**David Mouraire** est engagé en tant qu'employé administratif sous un contrat à durée déterminée comprenant une durée de travail hebdomadaire de 20 heures entre le 15 janvier et le 31 mai et de 40 heures du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre

**Une nouvelle stagiaire, Tania Berman** complétera l'équipe du 3 mars au 30 juillet 2008.

---

### Classes Professionnelles

Information sur notre Site Internet [www.danse.lu](http://www.danse.lu)

de 10 à 12h00 du lundi au vendredi

Gratuit pour les danseurs inscrit au TROIS C-L / 5 euros pour les invités

#### Janvier

**28 au 1 février** Classique Jeanna Serikbayeva Laroche

#### Février

**4 au 8** Yoga avec Emanuela Iacopini, Conservatoire de Luxembourg

**11 au 15** Classique avec Philippe Talart, Conservatoire de Luxembourg

**18 au 22** Classique avec Philippe Talart, Conservatoire de Luxembourg

#### Mars

**10 au 14** Classique avec Michelle Nègre, STUDIO TROIS C-L

**17 au 21** Contemporain avec Annick Pütz, STUDIO TROIS C-L

**24 au 28** Yoga avec Emanuela Iacopini, STUDIO TROIS C-L

#### Avril

**7 au 11** Moderne-Cassique avec Anu Sistonen, STUDIO TROIS C-L

#### Mai

**19 au 23** Contemporain avec Annick Pütz, STUDIO TROIS C-L

**26 au 30** Moderne-Cassique avec Anu Sistonen, STUDIO TROIS C-L

---

### **Dance Roads**

Les 28 et 29 février à 20h00 vous pourrez découvrir la tournée Danse Road au théâtre de Esch. Le Luxembourg est représenté par Anne-Mareike Hess, Sarah Picard et Nathalie Moyen.

---

### **Transculturelles Gay et Lesbiennes**

Le Centre de Création Chorégraphique Luxembourgeois TROIS C-L présente une après-midi Vidéo-Danse au Casino Luxembourg - Forum d'Art Contemporain

Dimanche 16 mars à 17H00 / Entrée Gratuite

Des pièces inattendues et des œuvres phares de la culture chorégraphique autour des thèmes de la différence et de l'homosexualité/bisexualité/transsexualité. Une sélection de 4 créateurs internationaux pour ouvrir sur différentes esthétiques qui font la danse aujourd'hui.

A l'affiche

ERE MELA MELA (L)

auteur-réalisateur

Daniel Wiroth

chorégraphie

Lionel Hoche

Heroes (IL)

Chorégraphie et danse

Oded Graf, Yossi Berg

Song and Dance (F/USA)

Conception et Interprétation

Mark Tompkins

Switch (F)

Chorégraphie

Thomas Lebrun

Présentation Bernard Baumgarten

Une rencontre autour d'un verre sera proposée à l'issue de la présentation

---

### **Site web et infos newsletter**

Le site web est actualisé quant aux infos générales mais concernant vos pages biographiques, il y a sans doute beaucoup de choses à corriger. Merci de consulter les pages vous concernant et nous soumettre vos corrections / adaptations, etc. Pour les nouveaux chorégraphes, merci de vous baser sur les modèles existants (nombre de caractères, photo identité, etc) pour nous fournir vos infos.

Toutes les autres propositions concernant l'ensemble du site sont aussi les bienvenues

Deadline : 15 février

Pour notre newsletter et notre rapport d'activités, nous avons besoin de vos dates de tournées. Merci de nous envoyer les infos que vous possédez déjà pour 2008.

### **Formation continue**

Vous trouverez ci-joint un récapitulatif de 1<sup>er</sup> stage de Formation continue sur les demandes de subventions

Voici les prochains stages.

Merci de vous inscrire au plus vite.

### **Numéro 2**

- **20 février de 14h00 à 17h00 / Interview avec la presse**

Comment se préparer pour une Interview avec la presse?

Quels sont les messages à faire passer

Comment vous préparer à une interview / comment évitez les pièges

Quels sont les supports textes / photos etc. à mettre à disposition pour une interview

Le stage s'articulera comme suit :

1. La préparation d'un communiqué et d'un dossier de presse /Séverine Zimmer
2. La préparation à une interview / Joëlle Drees de la Radio 100,7
3. L'interview en soi / Joëlle Drees de la Radio 100,7
4. La revue de presse / Joëlle Drees de la Radio 100,7

### **Numéro 3**

- **25 février de 10h00 à 18h00 / Vidéo et Danse**

**Stage théorique et pratique autour de la vidéo-danse.**

Le matin :

Sur base d'exemples, Dan Wiroth traitera théoriquement des différentes façons d'aborder la transcription vidéographique de la danse : de la plus classique à la plus originale. Comment des éléments cinématographiques peuvent intervenir pour mettre en valeur des éléments chorégraphiques et comment les utiliser à bon escient.

Après une pause sandwich, Rendez-vous sur scène pour capter des instants chorégraphiques selon les enseignements théoriques vus en matinée.

Par groupe, travail pratique de captage et de montage.

Les stagiaires son priées de ramener leurs caméras digitales.

Stage proposé par Dan Wiroth

Uniquement sur inscription. Nombre de places très limité.

Abbaye Neumünster

### **Numéro 4**

- **Avril ou mai (date communiquée ultérieurement) / La gestion de l'image et de l'information**

Stage théorique autour de la gestion des supports photographiques, des supports textuels et de leur transmission par le web.

Comment traiter les visuels pour les adapter aux différents supports (dossiers de presse ou simple communiqué, annonce ou impression) et à leur destination (web, papier : presse quotidienne ou spécialisée)

Sera évoqué pratiquement : le problème de la taille de l'image, de la résolution, de la conversion des fichiers, de leur dénomination, de leur transmission.

Stage proposé par Séverine Zimmer

### **Numéro 6**

- **1 au 30 août Stage création**

Dans le cadre de notre programme d'échange Luxembourg – Roumanie avec le George Apostu International Culture and Arts Center Bacau nous allons inviter pour l'année 2008 le chorégraphe Roumain Florin Fieroiu. Il sera en création tout le mois d'août au TROIS C-L. Il propose à 2 danseurs de Luxembourg de participer à cette création. TROIS C-L pourra payer un cachet de 1.500 € pour chaque danseur. Ceci inclut la création et une présentation au STUDIO TROIS C-L à la fin du mois d'août.

Les danseurs intéressés sont priés de nous faire parvenir leur demande par mail avec un C.V. incluant adresse, tel, email, date de naissance 1 photo portrait et une photo en mouvement que nous remettrons au chorégraphe. Les photos peuvent être imprimé sur le CV.

-----

## **Statut de l'artiste**

De nouvelles réglementations au niveau du statut de l'artiste viennent de paraître. Pour ceux qui ne connaissent pas encore le programme du statut de l'artiste à Luxembourg, il y a, en autres ci-dessous quelques informations qui peuvent vous intéresser.

A ces propositions, il devient très intéressant de s'inscrire au ministère de la culture en tant qu'artiste indépendant ou intermittent du spectacle. Voici un petit récapitulatif des règles de jeux.

**Attention** ces informations sont à considérer sous réserve. Je les ai collecté dans une interview par téléphone avec Mme Claudine Hemmer du Ministère de la culture. Mme Hemmer est à votre disposition pour plus d'information sous le numéro 4786 625.

TROIS C-L va essayer de mettre en place une formation continue sur le sujet dans le courant de l'année.

## Résumé

Les danseurs ou chorégraphes peuvent choisir entre 2 formules :

1. Artistes indépendants
2. Intermittents du spectacle

### Artiste indépendant :

- Doit habiter au moins depuis 2 ans à Luxembourg mais peut habiter ou travailler après cette période à l'étranger même lors de la demande.
- Doit être enregistré depuis au minimum 1 an (12 mois d'enregistrement complet) au Luxembourg ou à l'étranger en tant qu'indépendant pour bénéficier de l'apport financier
- Les stages dans les écoles (projet pédagogique) ou autres sont reconnus en jours de travail.
- Le statut est reconnu pour des périodes de 2 ans.
- Le statut permet de recevoir chaque mois un apport financier. Le salaire minimum qualifié qui équivaut à 1.850 Euros est la base de calcul. Le ministère rajoute jusqu'à 925 Euros par mois pour atteindre ce minimum. Attention si vous demandez chaque mois la somme maximale vous risquez de perdre le statut après 2 ans.
- Quand on a travaillé moins d'un tiers de l'année, on peut demander une dispense de cotisation de la caisse de pension

### Intermittent du spectacle

- Doit avoir habité au moins 2 ans à Luxembourg et doit habiter à Luxembourg lors de la demande.
- Son travail à l'étranger ne peut pas dépasser 49%
- 80 jours par an déclarés est le minimum pour avoir le statut dont 41 jours minimum à Luxembourg. Après cette période de 80 jours de travail vous pouvez demander des indemnités qui varient entre +- 71 à 85 Euro par jour pendant une période de 121 jours par an. Exp. si vous avez un revenu de minimum 4 x 1.850 Euro par an vous recevez le taux maximum c'est à dire : +- 85 Euros par jour.
- Les stages dans les écoles (projet pédagogique) ou autres ne sont pas reconnus en tant que jour de travail
- Il y a un carnet à demander au ministère à faire remplir par les responsables de projets qui engagent l'artiste. Pour avoir un carnet, il faut envoyer une demande informelle avec votre nom, adresse, date et lieu de naissance, activité professionnelle au ministère de la culture.
- Il se peut que la sécurité sociale vous demande ce carnet.
  
- Tout jour de travail doit être déclaré à la Sécurité Sociale

Voilà ces informations qui, je le répète sont à vérifier auprès de Mme Hemmer

Vous trouverez aussi ci-joint un PDF qui reprend tout le statut d'artiste et pour plus d'information allez sur :

[http://www.mcesr.public.lu/culture/soutien\\_activites\\_culturelles/index.html](http://www.mcesr.public.lu/culture/soutien_activites_culturelles/index.html)

-----

## **Réservation STUDIO TROIS C-L**

**Nous avons besoin de votre collaboration** pour nous aider à bien mettre en place toutes ces

structures, c'est pourquoi nous vous demandons impérativement de nous envoyer régulièrement tous vos planning de répétitions.

**Attention:** il ne suffit pas seulement de mettre la date mais il faut mettre les horaires exacts des répétitions. Cela dans le soin de satisfaire toutes les demandes. Si vous ne pouvez pas venir à une répétition il est impératif d'annuler votre réservation. Après 2 jours d'absence sans donner signe de vie de votre part nous annulerons automatiquement toutes vos réservations.

Un tableau de la situation actuelle des réservations du studio est joint.  
-----

#### **Projets en cours (hors coproductions)**

- Jeudi 28 et vendredi 29 février, Dance Roads 2008, Théâtre d'Esch, Anne-Mareike Hess (Remember)
  - Mardi 19 février, Réunion Dance Palace, CCN-Ballet de Lorraine, Nancy
  - Lundi 10 mars, Comité de Sélection projets chorégraphique 2009, CCRN Abbaye Neumünster. Délai de dépôt des candidatures : le 1<sup>er</sup> mars 2008.
  - Dimanche 16 mars, soirée Vidéo-danse dans le cadre des Transculturelles, Casino Luxembourg
  - Du 25 au 29 mars, Danse à Lille, Anne-Mareike Hess (Remember)
  - DFL : du 3 au 24 juillet 2008
  - Résidence d'un chorégraphe roumain au studio TROIS C-L : août 2008
  - 21 septembre 2008, fête des théâtres, CCRN Abbaye de Neumünster
  - Décembre 2008, Spectacle de Noël, Studio TROIS C-L
  - Mai 2009 proposition de résidence à Bacau en Roumanie:
  - Avignon 2009
- 

#### **Annexes jointes au rapport :**

Rapport du 1er stage de formation  
Réservation du studio TROIS C-L  
PDF statut de l'artiste.

Voilà c'est tout pour cette 2ème newsletter.

A bientôt

Bernard Baumgarten